



FICHE INITIATIVE VILLE DE CROISSY-SUR-SEINE

Projet de requalification d'un pôle historique : concertation Château Chanorier - Un dispositif de concertation participative mettant les TIC au service d'une nouvelle approche du processus démocratique

Le projet :

La Ville de Croissy-sur-Seine (78) compte 9951 habitants (recensement de 1999). Il s'agit d'une ville résidentielle des Yvelines, se situant à quelques minutes de La Défense. Membre d'une communauté de communes avec six autres villes (162 000 habitants au total), Croissy est une ville à fort potentiel de cadres et cadres supérieurs. Plus de la moitié de la population est active.

La Ville est propriétaire depuis 1936 d'un château bâti en 1754 pour le 1^{er} seigneur de Croissy, **entouré d'un parc**. Ce bâtiment a subi au fil du temps **des aménagements** plus ou moins heureux, en fonctions **des usages qui s'y sont succédés** : édification d'une galerie en béton ; construction d'une salle des fêtes ; aménagement de salles de classe ; aménagement de salles d'exposition ; transfert provisoire (mais durable) de services communaux ; mise à disposition de locaux aux associations.

Parallèlement à ces transformations, **les différentes équipes municipales qui se sont succédées ont imaginé des projets aussi différents qu'ambitieux** (Ecole avec restaurant scolaire, parc de sport avec jardin botanique, école d'art, château-hôtel, musée, salle de spectacle, etc). Chaque équipe a eu son projet mais aucune n'est parvenue à le réaliser. Ces différents projets ont soulevé des débats houleux et peu constructifs, voire de violentes controverses. Pendant ce temps là, l'état du château se dégradait...

Elue en 2001 – à la surprise générale – **l'équipe municipale actuelle avait mis à son programme ce dossier** et s'était fixé comme objectif de réussir là où les prédécesseurs avaient échoué.

Fin 2005, suite à la construction d'un Centre Technique municipal et d'un Centre de Première Intervention (Pompiers) qui permettait de « libérer » une grande partie des lieux ; **le projet de concertation autour de la requalification du pôle Chanorier était lancé.**

Le principe retenu : ne pas imposer un projet municipal, ne pas présenter un projet « ficelé » aux Croissillons tout en jouant un simulacre de concertation (réunions publiques classiques où l'on cherche à faire « passer » un projet en faisant de l'information) ; mais au contraire **proposer une démarche participative très organisée permettant de co-construire le projet avec les habitants-utilisateurs**, gage de la réussite du projet.

Pour ce faire : **des outils de communication « classiques »** (dossier « spécial » dans le magazine municipal, campagne d'affichage, flyers, réunions publiques et de quartiers) mais

également des outils participatifs innovants afin de faciliter l'implication du plus grand nombre : blog, retransmission web.

Lors de son intervention, Mme Isabelle VO THANH-DAGUEBERT décrira le projet, ses enjeux, son bilan, et les perspectives offertes.

Les enjeux :

- **Restaurer le débat public** : établir une confiance renouvelée entre citoyens et élus en privilégiant, l'écoute, le dialogue ; redonner du sens à l'action publique.
- **Proposer une nouvelle approche du processus démocratique** : expérimenter, évaluer et co-construire une culture et une pratique de la concertation (charte de la concertation).
- **Réussir là où les autres ont échoué** sur la mise en œuvre d'un projet structurant et innovant en n'ayant pas peur de laisser les habitants s'approprier le projet.

La mise en œuvre :

Moyens humains : **2 animateurs** de la concertation jouant le rôle de « garants » (choix après appel d'offre) ; **1 comité de pilotage** constitué d'élus (opposition comprise), partenaires publics, Directeurs de Services municipaux ; **3 groupes de travail** constitués d'utilisateurs (inscription volontaire - 1 groupe moins de 25 ans / 1 groupe associations utilisatrices / 1 groupe plus de 25 ans) (à noter : il n'y a jamais d'élus lorsque les groupes de travail fonctionnent sous la conduite des animateurs de la concertation, afin de « libérer la parole ») ; **3 cadres du Service Communication** (chargé de communication, chargé de mission TIC/webmaster, et Chef de Service (membre du Comité de Pilotage)).

Moyens financiers : 75 000€ pour l'animation de la concertation + rédaction du cahier des charges et règlement du concours d'architecture ; 9 000€ pour 3 retransmissions web de séances publiques + archivage ; 3000€ pour le supplément du dossier « spécial » ; 700€ pour la création illustrations (identité visuelle) ; 300€ pour les flyers ; 150€ pour le blog. Affiches + dossier de presse : réalisés en interne.

Bilan et perspectives :

- Les groupes de travail sont toujours motivés et de leurs divergences émergent des pistes nouvelles
- Les participants ont bien compris que les intérêts individuels (ou de groupes constitués : associations, etc) ne prévaudraient pas
- Il y a toujours une difficulté à mobiliser les jeunes puis à les maintenir mobilisés pourtant ce sont eux qui expriment - voire revendiquent - le plus de besoins : la communication dans leur direction doit être très étudiée sans faire dans le jeunisme.

A ce jour, les responsables du projet abordent la dernière phase de la concertation avec en objectif la présentation du programme vers le mois de juillet.

Contact :

Ville de Croissy-sur-Seine
Mme Isabelle VO THANH-DAGUEBERT - Chef de Service
8 avenue de Verdun 78290 Croissy/Seine (France)
Tél : 01.30.09.31.35 - Fax : 01.30.09.31.53
Mail : isabelle.vo-thanh@croissy.com
Site Web : www.croissy.com